

# Activité économique

*Au 9 avril 2020, l'activité économique française serait en baisse de 36 % par rapport à une situation normale. Les branches marchandes sont particulièrement affectées par la crise sanitaire et les mesures d'endiguement avec une baisse de leur activité de l'ordre de 42 %. Maintenu à l'identique sur un mois complet, un tel décrochement se traduirait par une croissance annuelle du PIB en 2020 en baisse de 3 points. Cette estimation repose sur l'utilisation de méthodes et de données inédites : quantification à un niveau fin de l'évolution de l'activité des branches dont les commerces et établissements sont autorisés ou non à recevoir du public, remontées de fédérations professionnelles, d'entreprises, données haute fréquence (production d'énergie, offre de transports, transactions par cartes bancaires).*

**Au 9 avril 2020, l'activité économique française aurait diminué de l'ordre de 36 %. Dans les seules branches marchandes, la perte d'activité économique serait de 42 %.**

L'estimation de perte d'activité économique a été peu révisée depuis la publication du Point de conjoncture du 26 mars 2020, mais sa robustesse a augmenté malgré les limites inhérentes à cet exercice (*Méthode*). La nouvelle estimation a bénéficié d'informations sectorielles plus nombreuses et plus précises sur les effets du confinement, et d'améliorations des méthodes d'estimation.

Au 9 avril 2020, compte tenu des informations disponibles, l'activité économique serait inférieure de l'ordre de 36 % à la « normale », et de 42 % pour les seules branches marchandes (*tableau 1*). L'activité économique marchande se situerait donc à environ 58 % de la normale. Du fait de leur poids dans l'économie, de la fermeture d'établissements recevant du public et de la limitation des déplacements, les services marchands contribueraient pour plus de la moitié à cette baisse (-22 points). Le commerce, les services de transports et l'hébergement-restauration contribueraient à eux seuls au tiers de la perte d'activité. Dans l'industrie, affectée tout à la fois par la diminution de la demande nationale et internationale, par les difficultés d'approvisionnements et l'indisponibilité de la main-d'œuvre, l'activité serait en baisse de 44 % soit un sixième de la perte d'activité totale. L'industrie agroalimentaire serait la moins affectée des branches de l'industrie, son activité demeurant nécessaire à la satisfaction de la demande de biens essentiels. Enfin, la construction serait

principalement affectée par l'arrêt partiel ou total des chantiers (contribution de 5 points à la perte d'activité mensuelle).

L'estimation de cette perte d'activité provient majoritairement de branches dont l'activité est essentielle ou maintenue ou bien n'est pas autorisée, ainsi que des données de fédérations et entreprises (*tableau 2*). Néanmoins, les sources ont été recoupées lorsque cela était nécessaire ou possible : pour un tiers des branches, nous disposons ainsi de plusieurs sources de données de natures différentes.

**Pour un mois complet de confinement, la perte d'activité économique équivaut comptablement à une perte d'environ 3 points de croissance du PIB annuel**

Pour un mois complet de confinement et une diminution de l'activité économique égale à la perte instantanée estimée, la croissance annuelle du PIB serait inférieure de 3 points. Cette estimation, inchangée par rapport à l'estimation fournie le 26 mars dernier, est proche de celle d'autres organismes (*tableau 3*). Les différences d'estimation proviennent de l'approche de construction du PIB retenu, du détail de décomposition par branche et des sources de données mobilisées.

Cette extrapolation de la perte instantanée d'activité à la croissance annuelle du PIB ne doit pas être comprise comme une prévision mais comme une équivalence comptable. En particulier :

- 1) L'effet du confinement en termes d'activité n'est sans doute pas linéaire dans le temps. Dès lors, la croissance annuelle du PIB pourrait être plus ou moins affectée par rapport à la perte instantanée estimée ici et extrapolée à un mois complet ;
- 2) Sauf à faire l'hypothèse – peu probable – d'une amélioration soudaine de la situation sanitaire, permettant un déconfinement général immédiatement suivi d'un retour instantané à la normale, l'activité économique des semaines voire des mois qui suivront le début du déconfinement sera elle aussi affectée. La reprise de l'activité prendra alors du temps, du fait de contraintes d'offre (reprise progressive selon les secteurs, problèmes d'approvisionnement, déconfinement partiel, etc.) comme de demande (baisse probable du revenu des ménages et des entreprises, climat d'incertitude, reprise asynchrone des autres économies, etc.). Il est donc difficile, à ce stade, de prévoir et quantifier l'ampleur et la temporalité de la reprise de l'activité économique. ■

**Tableau 1 - Estimation de la perte d'activité liée aux mesures d'endiguement**

<b>Branches</b>	<b>Part dans le PIB</b>	<b>Perte d'activité</b>	<b>Contributions à la perte d'activité (en points de PIB)</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-10 %	-0,2
Industrie	14	-43 %	-6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-5 %	0
Cokéfaction et raffinage	0,2	-80 %	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-72 %	-1
Fabrication de matériels de transport	1	-61 %	-1
Fabrication d'autres produits industriels	6	-53 %	-3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	-23 %	-1
Construction	6	-88 %	-5
Services princip. marchands	56	-39 %	-22
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-56 %	-6
Transports et entreposage	5	-64 %	-3
Hébergement et restauration	3	-90 %	-3
Information et communication	5	-34 %	-2
Activités financières et d'assurance	4	0 %	0
Activités immobilières	13	-1 %	-0,2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-47 %	-6
Autres activités de services	3	-77 %	-2
Services princip. non marchands	22	-15 %	-3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>-36 %</b>	<b>-36</b>
dont princip. marchands	78	-42 %	-33
dont princip. non marchands	22	-15 %	-3

Lecture : au 9 avril 2020, l'activité économique aurait diminué de 36 % par rapport à une situation normale. L'industrie, dont la perte d'activité est estimée à 43 %, contribuerait à hauteur de 6 points de pourcentage à cette baisse.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

**Tableau 2 - Décomposition de l'estimation par type de source de données ou moyen d'estimation**

<b>Source/méthode</b>	<b>Nombre de branches directement concernées</b>	<b>Nombre de branches concernées (y.c. sources multiples)</b>	<b>Part dans le PIB</b>	<b>Contribution à la perte d'activité (en points de PIB)</b>
Activité essentielle ou maintenue	29	29	38 %	0
Activité non autorisée	21	21	21 %	-14
CB	3*	18	3 %	-2
Fédération/entreprise	68	99	22 %	-15
Hypothèse comptable	17	35	16 %	-6
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>-</b>	<b>100 %</b>	<b>-36</b>

Lecture : des données de fédérations/entreprises ont été mobilisées pour l'estimation de l'activité dans 99 branches sur 138, et elles ont été la principale source utilisée pour 68 d'entre elles. Ces 68 branches représentent 22 % du PIB et l'évolution de leur activité contribue à hauteur de -15 points à la perte d'activité totale estimée.

Note : \* au-delà de ces 3 branches, les transactions par cartes bancaires ont permis de fiabiliser l'estimation de l'évolution de la valeur ajoutée de 18 branches au total.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

## Conjoncture française

**Tableau 3 - comparaisons des pertes estimées d'activité (PIB)  
pour un mois de confinement complet par organisme**

Organisme	Date de publication	Impact sur l'activité (en %)	Impact sur la croissance du PIB annuel (en points de pourcentage)
Insee	26 mars 2020 puis 9 avril 2020	-35 puis -36	-3
OCDE	27 mars 2020	environ -25	-
OFCE	30 mars 2020	-32	-2,6
Rexecode	31 mars 2020	-	-3
Banque de France	8 avril 2020	-32	-1,5 / 15 jours

Source : Insee, OCDE, OFCE, Rexecode

### Méthode

#### L'activité économique est estimée grâce à des méthodes inédites et des sources de données diverses

Les outils et données habituellement utilisées dans la Note de conjoncture (notamment les étalonnages à partir des climats des affaires et des indices des directeurs d'achat) se révèlent, pour l'instant, relativement inopérants – pour quantifier la baisse d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours : indicateurs disponibles tardivement, relations économétriques perturbées... Cette estimation nécessite donc de passer par des sources de données alternatives tout en conservant le cadre conceptuel de la comptabilité nationale.

Le PIB est, ici, estimé à partir de la somme des valeurs ajoutées des branches composant l'économie (approche dite « production »). Cette méthode a été préférée à un calcul selon les postes de la demande – consommation, investissement, variations des stocks, commerce extérieur – dans la mesure où :

- La quantification des comportements des secteurs institutionnels (ménages et entreprises résidentes ou non) et des débouchés (la production d'une branche sert-elle la consommation, l'investissement, les stocks ou les exportations ?) est plus délicate ;
- Les données disponibles renseignent généralement sur l'activité des entreprises ou d'une branche, plus rarement sur un poste de la demande finale.

La démarche adoptée est ascendante. L'économie est décomposée en 138 branches et pour chacune d'entre elles, une perte, un regain ou une stabilité de leur valeur ajoutée est quantifiée. Il s'agit donc de comparer la situation estimée de l'activité de la semaine actuelle à ce que l'on aurait pu attendre d'une

semaine « normale ». Enfin, l'agrégation des branches selon leur poids fournit une estimation de la perte instantanée d'activité économique.

L'évolution de l'activité des branches est estimée en mobilisant cinq types de données qualitatives ou quantitatives et d'hypothèses :

- 1- Des hypothèses de maintien de l'activité pour des branches dont la majorité de la production demeure essentielle ;
- 2- Des hypothèses d'arrêt de la production pour des branches dont la majeure partie de l'activité n'est pas autorisée car non essentielle ;
- 3- D'autres hypothèses comptables permises grâce à une décomposition plus fine des branches d'activité, parfois au-delà du niveau 138 de la nomenclature agrégée, pour les branches dont l'activité ne correspond pas aux deux premiers points et lorsque les remontées d'informations quantitatives sont insuffisantes ou ne mesurent pas l'activité directement (part de l'emploi en télétravail selon les branches, nombre de salariés en activité partielle, etc.). Le tableau d'entrées-sorties de l'année 2017 pour évaluer l'interdépendance des branches est également mobilisé (par exemple, il est utile pour affiner l'estimation de l'évolution de l'activité dans l'industrie agroalimentaire selon la structure de la demande de cette branche en consommation des ménages en biens alimentaires ou en consommations intermédiaires de l'hébergement-restauration notamment) ;
- 4- Des données des fédérations professionnelles ou d'entreprises portant sur leur niveau activité. Cela comprend également des données quotidiennes de production d'énergie (électricité et gaz) ou d'offre de transports ;
- 5- Des données quotidiennes relatives aux transactions par cartes bancaires (voir la fiche Consommation des ménages pour le détail méthodologique). ■